



La Maîtrise
des petits chanteurs
de Québec

1915-2015

Politique pour les vêtements usagés

Juin 2016

La Maîtrise des petits chanteurs de Québec est heureuse de fournir aux familles l'occasion de venir acheter ou vendre des vêtements scolaires usagés lors de la tenue mensuelle de son magasin.

Toutefois, afin d'améliorer ce service, offert grâce à des parents bénévoles, nous procéderons à quelques changements au niveau de la gestion.

Les vêtements usagés en dépôt au magasin de la Maîtrise seront mis en vente tout au long de l'année et ce jusqu'au 1^{er} mardi de juin, dernière journée de l'ouverture annuelle.

À la fin de l'année scolaire :

- **Les vêtements invendus seront récupérés par les parents ou donnés à la Maîtrise.** Les vêtements pourront être récupérés tout au long du mois de juin sur les heures du secrétariat du chant choral. Tout vêtement non récupéré appartiendra automatiquement à la Maîtrise.

- **Le montant des ventes des vêtements usagés sera acheminé aux parents entre le mois de juin et septembre de la même année.**
Par chèque (montant minimum de 20\$)
En argent (montant inférieur à 20\$ - un avis par courriel vous sera envoyé)
OU
Déposé dans le compte-chœur de votre enfant.
Le parent devra préciser à la *Responsable du magasin*, l'option de son choix pour le paiement.

Nous vous avisons que les bénévoles ne peuvent être tenus responsables en cas de perte ou de vol de vêtements.

En tout temps, les bénévoles se réservent le droit de retirer des tablettes les vêtements sales ou trop usés sans en aviser le vendeur.

Céline Binet
Directrice générale

Madeleine Gagné
Présidente de la Corporation